

SORTIE du SOIR et SECURITE

Pour éviter toutes confusions au moment des sorties, les enseignants doivent savoir précisément qui part seul, qui est récupéré. Certains enfants ne savent pas, surtout les plus petits. Pour sécuriser au maximum la sortie des élèves, nous vous demandons de bien lire les instructions suivantes :

◆ **HORAIRE de sortie : 16h30**

◆ **CARTES ACCROCHEES AU CARTABLE**

Elles sont obligatoires pour tous les enfants de l'école. Elles sont distribuées dans les classes.

Nous avons des cartes plus solides, nous souhaitons pouvoir les conserver d'une année à l'autre. Merci d'en prendre soin et de les conserver si votre enfant garde le même mode de transport d'une année sur l'autre. Nous les retourner aussi en cas de changement.

◆ **QUELLE CARTE ?**

Je prends le car noir bleu jaune ou orange : la carte avec un car noir, bleu, jaune ou orange.
Se référer à la plaquette de l'école envoyée en juillet pour les différents circuits.

Je vais à la garderie : La carte avec un arbre vert
Je rentre à la maison avec un adulte : La carte avec une maison rouge
Je rentre seul à la maison non-accompagné : La carte avec un enfant (piéton)

◆ **CONTRÔLE AU PORTAIL**

Il y a 2 grilles ouvertes au moment de la sortie.

- Celle du côté restaurant scolaire est réservée exclusivement aux enfants qui montent dans le car sous la responsabilité d'un enseignant (cette grille sera fermée à clé dès le départ du dernier car).
- Celle côté classe (entrée principale) est pour tous les enfants accompagnés et les enfants partant non-accompagnés d'adultes. L'enseignant chargé de surveiller au moment de la sortie contrôlera plus particulièrement la carte des enfants qui partent non-accompagnés d'adultes.
- Les enfants qui vont au centre périscolaire sont regroupés dans la salle de Coubertin et partent accompagnés du personnel de la garderie.

ATTENTION

◆ Quand l'enfant ne fait pas tous les soirs la même chose, les parents doivent penser le matin à accrocher la bonne carte à la poignée du cartable.

◆ Si exceptionnellement votre enfant part seul un soir, vous devrez avertir l'école (cf imprimé joint « SORTIE DU SOIR "CHANGEMENT EXCEPTIONNEL" qui lui fournira ce jour-là la carte adéquate.

◆ En aucun cas nous ne confierons un enfant à un autre adulte (voisin/ami/famille...) si nous n'avons pas l'autorisation écrite ou orale des parents (prévenir en tél ou mail si cela doit se produire en cours de journée).

*Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces consignes
Les enseignants, le chef d'établissement, Mr JOUFFRIT Xavier.*